



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EN AVANT DE GUINGAMP FEMININES – Constitution de société

Référence : L032393

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 18 juillet 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 08/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EN AVANT DE GUINGAMP FEMININES Objet social : La gestion et l'animation du secteur féminin de l'Association EAG ; ladite gestion sera confiée à la Société à compter de la prise d'effet de la convention signée avec l'Association EAG en application des dispositions de l'article L.122-14 et suivants du Code du Sport ; la gestion et l'animation des activités sportives donnant lieu à l'organisation de manifestations payantes et à versement de rémunération liées au secteur féminin de l'Association EAG ; l'organisation des rencontres et manifestations sportives. Siège social : 15 boulevard Clémenceau 22200 Guingamp. Capital : 200000 € Durée : 99 ans Président : Mme PENIGUEL Annabelle, demeurant rue de la Pommeraie Saint Aaron 22400 Lamballe-Armor Commissaire aux comptes Titulaire : COGEP AUDIT, SAS au capital de 600000 €, ayant son siège social 2658 rte d'orleans 18230 Saint-Doulchard, 389 488 727 RCS de Bourges Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à agrément telle que prévue par les statuts. Immatriculation au RCS de Saint-Brieuc

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
